

Le fonctionnement de la coopération politique européenne

Source: CVCE. European Navigator. Étienne Deschamps.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/le_fonctionnement_de_la_cooperation_politique_europeenn-e-fr-9fb43023-e923-4e92-b007-68a229758897.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Le fonctionnement de la coopération politique européenne

Lors du sommet qui se tient à Paris du 19 au 21 octobre 1972, les futurs Neuf confirment leur volonté de renforcer leur coopération politique et de donner à l'Europe les moyens d'agir en tant qu'entité politique cohérente sur la scène internationale. Parallèlement au processus d'élargissement de la Communauté, les chefs d'État ou de gouvernement se fixent aussi comme objectif de transformer, à l'horizon de l'année 1980, toutes leurs relations au sein d'une Union européenne dont ils ne précisent cependant pas les contours institutionnels. Ils fixent au nombre de quatre par an les réunions de coopération politique et chargent leurs ministres des Affaires étrangères de préparer la rédaction d'un rapport portant sur les méthodes susceptibles d'améliorer le fonctionnement de la coopération politique européenne. Les premiers communiqués de presse communs apparaissent à la fin de 1972.

Adopté le 23 juillet 1973 par les chefs de gouvernement réunis au Danemark, le *rapport de Copenhague* propose d'intensifier le principe des consultations entre ministres de Affaires étrangères et de mettre sur pied un groupe de correspondants diplomatiques, au sein des chancelleries et des ambassades, afin de faciliter l'information mutuelle. Influencé par le contexte général de la guerre au Proche-Orient, le rapport préconise également la création d'un réseau de liaison télex directe entre les ministères des Affaires étrangères afin d'assurer la diffusion des documents et d'accorder les agendas. Il s'agit du réseau des correspondants européens (COREU).

Les 14-15 décembre 1973, les Neuf réunis à Copenhague s'engagent une nouvelle fois à se retrouver plus souvent pour discuter de l'avenir du processus communautaire. Ils confirment également l'importance de l'identité européenne dans les relations extérieures de la CEE. Le "document sur l'identité européenne", qui définit la conception que partagent les Neuf de la vie en société, précise aussi les grandes orientations de leur politique étrangère.

Sur la proposition de Valéry Giscard d'Estaing, nouveau président de la République française, le sommet de Paris (9-10 décembre 1974) institue, en marge des traités constitutifs, le Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement. Organe hybride de coordination et de décision, le Conseil européen se réunit, en principe, trois fois par an et chaque fois que nécessaire. En matière de coopération politique, les Neuf projettent de développer une diplomatie concertée dans tous les domaines de la politique internationale qui affectent les intérêts de la Communauté. Les Neuf confient en outre à Leo Tindemans, Premier ministre belge, la tâche de présenter un rapport détaillé sur les moyens de transformer la Communauté en Union européenne. Ce faisant, ils démontrent que l'union de l'Europe constitue la pierre de touche de leur politique extérieure.

Cet objectif est à nouveau rappelé un an plus tard dans le rapport Tindemans sur l'Union européenne commandité par les Neuf à l'issue du sommet de Paris de décembre 1974. En matière de coopération politique, le Premier ministre belge plaide en effet pour une action commune des États membres de la Communauté dans tous les domaines essentiels de ses relations extérieures en vue d'initier une politique extérieure commune. Pour ce faire, Tindemans suggère aussi la mise en oeuvre d'une politique de défense commune et une plus grande coopération dans la production des armements. Le 30 novembre 1976, le Conseil européen de La Haye examine le rapport Tindemans et affirme que la coopération européenne en matière de politique étrangère doit progressivement conduire à l'élaboration d'une politique extérieure commune.

La coopération politique européenne (CPE) se manifeste à de nombreuses reprises au cours des années 1970. La solidarité politique des Neuf s'exprime notamment dans leur appel commun au cessez-le-feu des hostilités au Proche-Orient le 13 octobre 1973, lors de la signature, le 30 juillet 1975, de l'Acte final d'Helsinki de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), dans diverses déclarations communes en faveur d'une solution pacifique de la crise chypriote en été 1974, ou encore dans leur condamnation unanime du régime de l'apartheid en Afrique du Sud.